



Un club d'industriels selon un modèle ouvert complète l'ensemble des laboratoires participant au GdR IG-RV. Les partenaires naturels du GdR IG-RV sont les industriels du Paris ACM SIGGRAPH pour l'informatique graphique, les nombreux industriels participant aux journées rendu et visualisation de ce GDR, et ceux issus du collège 3 de feu-l'AFRV pour la réalité virtuelle, mais tout autre partenaire est la bienvenue dans ce club.

### **Pourquoi rejoindre le club des partenaires du GdR IG-RV ?**

Le GdR se dote d'un club de partenaires industriels qui a pour vocation de permettre une meilleure connaissance mutuelle entre académiques et industriels, renforcer les liens existants, nouer de nouveaux partenariats et favoriser des opportunités d'interactions.

Il offre aux industriels qui adhèrent au club un accès direct à un large vivier de compétences académiques et aux laboratoires qui participent aux GdR un accès à des problématiques industrielles, sur la base desquelles des collaborations, des montages de projets, des thèses ou d'autres actions pourront se construire.

Faire partie du club permet à ses membres de rejoindre la communauté d'entreprises actives et passionnées par tout ce qui est lié à l'informatique graphique, la réalité virtuelle ou la visualisation. En adhérant au club, les partenaires peuvent accroître leur visibilité sur les activités qui les intéressent, participer aux manifestations organisées par le GdR et avoir accès aux résultats et rapports produits dans le cadre du GdR. Cet accroissement de visibilité fonctionne dans les deux sens : le bon fonctionnement du club augmente aussi la visibilité des actions du GdR de l'informatique géométrique et graphique, réalité virtuelle et visualisation.

Le club est également un canal de communication privilégié avec les équipes de recherche des laboratoires académiques à travers ses deux représentants au comité de direction du GdR et sa participation aux événements du GdR : les plénières nationales du GdR, les journées des groupes de travail, les journées thématiques, les écoles du GdR et donne accès au matériel et aux productions de ces événements. Les partenaires pourront organiser des rencontres entreprises-doctorants autour de problématiques industrielles.

Le club des partenaires n'est pas une structure fermée, sa composition évolue, par cooptation à tout nouveau partenaire. La nature et la fréquence des activités du club dépendront des propositions et de l'investissement de ses membres.

### **Comment adhérer au club ?**

L'adhésion est possible tout au long de l'année en contactant le directeur du GdR. En fonction de la taille et du type de l'entreprise, le montant de la cotisation annuelle au club des partenaires ne se mesure pas de la même façon. Deux types d'adhésions sont possibles :



- **Adhésion au nom de l'entreprise**, pour trois années consécutives. Tous les membres de l'entreprise sont adhérents au club des partenaires. Le montant de la cotisation annuelle varie entre 300 € HT et 2 000 € HT en fonction du nombre d'employés de l'entreprise selon la répartition suivante :
  - Micro (Entre 1 et 9 employés et/ou bilan annuel  $\leq 2$  M€) = 300 € HT
  - Small (entre 10 et 49 ;  $\leq 10$  M€) = 700 € HT
  - Medium (entre 50 et 249 ;  $\leq 50$  M€) = 1500 € HT
  - Large (250 et plus) = 2000 € HT
- **Adhésion à titre individuel**, dont la cotisation annuelle est fixée à 300 € HT. Dans ce cas, si plusieurs employés d'une même entreprise veulent adhérer au club des partenaires, ils doivent chacun verser leur cotisation individuelle.